

Momie de chat

Matières organiques

H. : 27 cm ; L. : 6 cm ; Pr. : 8 cm

Musée du Louvre, département des Antiquités égyptiennes
(N 2678)

En dehors des momies d'animaux sacrés associés à une divinité précise dont ils sont l'incarnation vivante tout au long de leur vie, la majorité sont des momies votives dédiées comme offrandes dans les temples des dieux auxquels ces animaux étaient associés. Le culte des dieux animaux existe en Égypte depuis l'époque prédynastique. Il se développe encore à partir du Nouvel Empire et prend encore plus d'importance à partir de la Basse Époque et ce jusqu'à la fin de l'époque romaine. De cette époque datent de très nombreuses momies de ce type. Offrande dédiée à la divinité, son donateur garderait éternellement un lien avec le dieu. Ainsi offrait-on des chats à la déesse Bastet, des chiens au dieu Anubis, des ibis ou des singes au dieu Thot, et... Moins coûteux que les ex voto de métal, les pèlerins en faisaient l'acquisition dans les temples où ces animaux étaient élevés. Présentées au dieu du temple par les prêtres, elles étaient ensuite enterrées massivement dans des nécropoles spécifiques réparties dans toute l'Égypte.

La qualité de ces momies varie, sans doute en fonction des moyens de leur acquéreur. Les plus belles, comme celle-ci, sont soigneusement enveloppées dans des bandelettes et pourvues de masques en cartonage peint. Leur examen montre qu'elles ont été délibérément mises à mort, souvent, en ce qui concerne les momies de chat, alors qu'ils n'étaient âgés que de quelques mois.



© 2000 Musée du Louvre/ Georges Poncet